

**FRANCE FRATERNITES**

Association sans but lucratif (Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

Siège social : 104 rue du Ruisseau – 75018 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS  
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

\*\*\*\*\*

**FRANCE FRATERNITES**

Association sans but lucratif (Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

Siège social : 104 rue du Ruisseau – 75018 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

\*\*\*\*\*

Aux adhérents,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRANCE FRATERNITES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION****Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur les montants de certaines subventions et provisions enregistrées en comptabilité qui ne seront arrêtés qu'une fois contrôlés par leurs financeurs. Dans l'attente, nous avons estimé le caractère raisonnable des estimations retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 14 juin 2024

**FITECO**  
Commissaire aux Comptes



Pascal ANGLARD

## DESCRIPTION DETAILEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	22 152	22 152		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	418 744	163 238	255 506	262 993
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	50		50	50	
Prêts					
Autres immobilisations financières	122 256	3 986	118 270	64 080	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>563 202</b>	<b>189 376</b>	<b>373 826</b>	<b>327 123</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				600
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	357 902		357 902	439 382	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	780 709		780 709	893 848	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	41 737		41 737	13 872
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>1 180 348</b>		<b>1 180 348</b>	<b>1 347 703</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>1 743 550</b>	<b>189 376</b>	<b>1 554 175</b>	<b>1 674 826</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			118 270	64 080	
(3) dont à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	45 677	
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	205 952	
	dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	205 952	
	Autres		
	Report à nouveau	24 797	97 427
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	210 748	411 795	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>41 562</b>	<b>(22 049)</b>	
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	103 440	(41 199)	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>528 736</b>	<b>487 174</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	23 228	33 428	
Provisions réglementées		4 308	
<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>23 228</b>	<b>37 737</b>	
<b>Total des fonds propres</b>	<b>551 964</b>	<b>524 911</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	333 741	751 274
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>333 741</b>	<b>751 274</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	172 174	38 422
<b>Total des provisions</b>	<b>172 174</b>	<b>38 422</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		189
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 705	55 615
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	340 393	285 247
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 700	
Autres dettes	26 198	17 468	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>496 296</b>	<b>360 220</b>	
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 554 175</b>	<b>1 674 826</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	41 561,76	(22 048,94)	
(1) Dont à moins d'un an	496 296	360 220	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		189	

# Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	480	
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	3 977	1 025
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	114 188	152 617
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	4 113 547	3 815 043
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		50
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		137 908
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	32 919	30 852	
Utilisations des fonds dédiés	419 800	72 870	
Autres produits	197	1 368	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>4 685 108</b>	<b>4 211 733</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	1 623	2 717
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 082	
	Variation de stock	11	240
	Autres achats et charges externes	1 953 296	1 406 278
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	129 101	93 705
	Salaires et traitements	1 454 936	1 192 560
	Charges sociales	517 325	370 150
	Dotation aux amortissements et dépréciations	88 401	69 073
	Dotation aux provisions	159 269	25 517
	Reports en fonds dédiés	2 267	666 106
Autres charges	330 969	397 340	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>4 638 281</b>	<b>4 223 687</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>46 827</b>	<b>(11 955)</b>

# Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>46 827</b>	<b>(11 955)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>46 827</b>	<b>(11 955)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	1 271	973
	Sur opérations en capital	10 688	10 850
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 308	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>16 268</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	6 657	15 668
	Sur opérations en capital	14 876	6 249
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>21 533</b>	<b>21 917</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(5 265)</b>	<b>(10 094)</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>4 701 376</b>	<b>4 223 556</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>4 659 814</b>	<b>4 245 605</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>41 562</b>	<b>(22 049)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature		3 642	
Bénévolat		48 118	44 234
<b>TOTAL</b>		<b>51 759</b>	<b>44 234</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		3 642	
Prestations			
Personnel bénévole		48 118	44 234
<b>TOTAL</b>		<b>51 759</b>	<b>44 234</b>

# Règles et Méthodes Comptables

## Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

### Objet social

France Fraternités est une association laïque qui vise à renforcer le tissu de solidarités sociales grâce à des dispositifs de protection en direction des publics de tous âges, de toutes confessions et de toutes origines que leurs conditions discriminent, marginalisent et vulnérabilisent. Elle agit dans les domaines essentiels qui permettent de créer ou de reconstruire des liens sociaux : éducation, formation, santé, logement, emploi, culture...

France Fraternités porte une revendication publique de justice sociale. Elle orchestre son projet associatif autour des valeurs de solidarité qui permettent, en remédiant aux différentes formes d'exclusions sociales, de réunir plutôt que de diviser, de lutter contre les égoïsmes et de développer l'esprit de concorde, d'œuvrer pour mieux faire société, ensemble.

France Fraternités porte une revendication publique de justice sociale. Elle orchestre son projet associatif autour des valeurs de solidarité qui permettent, en remédiant aux différentes formes d'exclusions sociales, de réunir plutôt que de diviser, de lutter contre les égoïsmes et de développer l'esprit de concorde, d'œuvrer pour mieux faire société, ensemble.

France Fraternités, en s'engageant à corriger les inégalités, est un outil d'aide à la réussite d'une intégration citoyenne, à la refondation d'un pacte social aujourd'hui malmené.

### Missions sociales

France Fraternités porte des projets qui :

Redonnent une valeur singulière à l'intérêt général

Tendent la main aux plus fragiles

Leur rendent leur dignité

Les réinsèrent au sein de la communauté nationale

France Fraternités mène une action de détection, de réflexion et d'alerte.

### Moyens mis en œuvre et ressources

Conformément à sa vocation de "dynamiseur de solidarités" laïques et républicaines, France Fraternités développe des partenariats avec des associations, des écoles, des institutions qui permettent d'enrichir le contenu de ses actions, quelques unes de ces associations sont les suivantes : achac; cemea, campus lumieres d'islam, "salam, shalom, salut", Civic fab, Coexister, Dilcrah; EMC, FIF, OCCI, IDAF, ALMA, ICI, IRTS Parmentier, France Terre d'Asile et la Mairie de Paris.

# Règles et Méthodes Comptables

## Règles générales

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.  
Il a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ciaprès font partie intégrante des comptes annuels.  
Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/06/2024 par les dirigeants de l'association.

## Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 et 2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au plan comptable général. L'association gérant des établissements relevant du code de l'action sociale et des familles, elle entre dans le champ d'application du règlement n°2019-04 du 08 novembre 2019 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais

## Règles et Méthodes Comptables

accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Lors de l'ouverture d'établissement, les achats de matériels hôteliers inférieurs à 500€ feront l'objet d'une comptabilisation en charge.

### Méthode d'amortissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau: 1 à 3 ans
- \* Matériel informatique : 1 à 3 ans
- \* Mobilier: 1 à 10 ans

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Règles et Méthodes Comptables

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Engagement retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Un accord a été signé.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- \*Taux d'actualisation : 3,77 %
- \*Taux de croissance des salaires : 1 %
- \*Age de départ à la retraite : 62 ans
- \*Taux de rotation du personnel : 0 %
- \*Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 8890)

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés en matière d'engagements de retraite, en tenant comptes d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite s'élève à 32 172 €

Ces droits ont fait l'objet d'une provision en comptabilité au 31/12/2023 à hauteur de 32 172€

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que :

- le montant brut des rémunérations des trois premiers salaires des cadres dirigeants (salaires, primes et avantages en nature inclus) est de 196 231 euros;
- le montant total des indemnités versées aux administrateurs est de 18 800 euros.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	22 152					22 152
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>22 152</b>					<b>22 152</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	33 369		35 778	13 406		55 741
Matériel de transport	278 218		49 905	800		327 323
Matériel de bureau, informatique et mobilier	112 235		3 176	79 730		35 680
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>423 822</b>		<b>88 859</b>	<b>93 936</b>		<b>418 744</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	50					50
Prêts et autres immobilisations financières	68 066		54 190			122 256
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>68 116</b>		<b>54 190</b>			<b>122 306</b>
<b>TOTAL</b>	<b>514 090</b>		<b>143 049</b>	<b>93 936</b>		<b>563 202</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	22 152			22 152
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>22 152</b>			<b>22 152</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	15 075	7 414	10 777	11 712
	Matériel de transport	77 346	56 324	800	132 870
	Matériel de bureau, mobilier	68 407	24 663	74 414	18 656
	Emballages récupérables et divers				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>160 829</b>	<b>88 401</b>	<b>85 991</b>	<b>163 238</b>
<b>TOTAL</b>		<b>182 981</b>	<b>88 401</b>	<b>85 991</b>	<b>185 390</b>

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	122 256	122 256	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 467	6 467	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 365	49 365	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	11	11	
	Divers	300 419	300 419	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	40	40	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	1 600	1 600	
	Charges constatées d'avance	41 737	41 737	
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>521 895</b>	<b>521 895</b>	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	40		

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	129 705	129 705		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	121 108	121 108		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	177 273	177 273		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	42 012	42 012		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	26 198	26 198		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>496 296</b>	<b>496 296</b>		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

## Variation des Fonds Propres

	Fds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2023
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise				45 677				45 677
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité		205 952						205 952
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôl.		205 952						205 952
Autres réserves								
Report à nouveau	97 427	(68 053)		(4 578)				24 797
Report à nouveau des act. sociales et médico-sociales sous gestion contrôl.	411 795	(159 948)		(41 099)				210 748
Excédent ou déficit de l'exercice dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôl.	(22 049)	22 049		41 562				41 562
<b>Situation nette</b>	<b>487 174</b>			<b>41 562</b>				<b>528 736</b>
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	33 428					10 200		23 228
Provisions réglementées	4 308			(4 308)				
<b>TOTAL</b>	<b>524 911</b>			<b>37 253</b>		<b>10 200</b>		<b>551 964</b>

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	4 308		4 308	
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>4 308</b>		<b>4 308</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	25 517	32 174	25 517	32 174
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations		140 000		140 000
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	12 905		12 905		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>38 422</b>	<b>172 174</b>	<b>38 422</b>	<b>172 174</b>	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>	3 986			3 986
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>3 986</b>			<b>3 986</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>46 716</b>	<b>172 174</b>	<b>42 730</b>	<b>176 160</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		159 269	25 517	4 308
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité

	31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>41 562</b>	<b>(22 049)</b>
Reprise du résultat antérieur	124 199	(6 886)
<b>EXCEDENT ou DEFICIT EFFECTIF GLOBAL</b>	<b>165 760</b>	<b>(28 935)</b>
Dont résultat effectif sous gestion propre	62 320	12 264
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	103 440	(41 199)

## Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Subvention CEJ Emploi	435 167		220 000			215 167	
Subvention CEJ Logement	189 154		131 000			58 154	
Subvention CEJ Mobilité	18 986		12 000			6 986	
Ensemble en France 2022							
Ensemble en France 2023	22 800		22 800				
Lutte contre la pauvreté	85 167		34 000			51 167	
Franco-allemand		2 267				2 267	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>	<b>751 274</b>	<b>2 267</b>	<b>419 800</b>			<b>333 741</b>	

## Concours publics et subventions

31/12/2023	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
<b>Concours publics et subventions</b>						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		4 102 097			11 450	4 113 547
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>		<b>4 102 097</b>			<b>11 450</b>	<b>4 113 547</b>

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 40 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total
Cadres	1	6	7
Employés	6	27	33
Ouvriers			
Contrat Emploi Solidarité			
Contrat de Qualification			
Contrat Retour Emploi			
Contrat initiative Emploi			
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>33</b>	<b>40</b>

### Contributions volontaires en nature

Au regard de l'application du règlement ANC 2018-06, l'Association a valorisé les contributions volontaires en nature suivantes : Participation des dirigeants et administrateurs bénévoles aux différentes instances : réunions externes, bureaux, conseils d'administration, Assemblée Générale et différentes commissions. Cette participation au titre de l'année 2023 s'élève à 48 117.77 euros, elle correspond à 4 176, 89 heures de bénévolat valorisées au SMIC moyen annuel 2023.